

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 476

Artikel: La protection fort civile
Autor: Stauffer, Gil
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

radios et télévisions locales, que l'autorité de surveillance (le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie) ne pourra ni indéfiniment bloquer, ni toujours contrôler.

Non décidément, la SSR s'est mal défendue devant ses propres caméras dimanche dernier. Dès lors, elle n'a plus à s'étonner du report éventuel de la hausse, ni de sa mauvaise image dans le public.

Tout le mal vient sans doute du fait que la "restructuration" de la SSR et de ses différents organes sert peut-être la gestion, mais en tout cas pas le programme. Il est à cet égard bien symptomatique que personne n'ai songé à une solution très simple, qui aurait sans doute rallié pas mal d'opposants aux augmentations de taxes: verser le produit de ces hausses directement aux programmes, pour leur amélioration et leur développement, et non aux technocrates des directions régionales, tentés d'en garder une bonne part pour eux-mêmes et pour les services administratifs et techniques qui dépendent d'eux.

Hayek a commis une faute, sans doute irréparable, en commandant la fusion radio-télévision. Ces deux médias devaient se polariser, ils se concurrencent; les gens devaient circuler d'un média à l'autre, ils n'ont pas d'autre idée que de "monter" ou de se maintenir à la télévision; et surtout, cette dernière, traditionnellement "lourde" du point de vue technique et financier, exige des procédures compliquées dont l'application à la radio ôte à cette dernière ses avantages de souplesse et de vivacité; la comptabilité analytique se justifie sans doute à la télévision, elle barre inutilement les gens de radio. Et elle coûte cher aux auditeurs et téléspectateurs, auxquels il ne restera bientôt plus que le droit de se féliciter d'avoir encore le privilège de payer des taxes de concession.

POINT DE VUE

La protection fort civile

Sugiez (FR). Centre d'instruction de la protection civile. Jeudi 9 novembre. Brouillard frisquet. Il est 11 heures 10.

Le groupe des "pionniers" — auquel j'appartiens par erreur — soit une quinzaine de types de tous âges, dans un accoutrement de salopettes et de manteaux pour film burlesque, se traîne "pour aller expérimenter" le compresseur et le marteau-piqueur.

Sans la moindre ombre de conviction, quatre types poussent et tirent le dit compresseur à proximité de décombres qui serviront de champ d'exercice.

Un farceur s'approche du moteur. Fait l'intéressé, se baisse et, rapidement, tout en me jettant un clin d'œil, intervertit deux bougies. Le moteur ne partira qu'au bout d'un quart d'heure, une fois les bougies remises à leur place. Un quart d'heure de perdu, un quart d'heure de gagné. Quelques courageux iront ensuite se faire secouer par le marteau-piqueur, les autres attendant, les mains dans les poches, qu'arrive l'heure du dîner.

Tout le monde s'en fout, il ne se passe rien, chacun n'est venu que parce qu'il y était tenu.

Midi. Bouffe. Très correcte.

Après-midi. Je rejoins les "sanitaires". Au chaud, dans une salle. Pour apprendre — non: "pour perfectionner"! — les rudiments des soins aux blessés: bandages protecteurs, transport, etc.

Il ne se passe rien. Tout le monde s'en fout, chacun n'est venu que parce qu'il y était tenu.

L'instructeur, certes, est un bon garçon, plein de bonne volonté. Probablement membre d'une quelconque organisation de samaritains. Il explique — des évidences épaisses — suivant d'un œil une brochure farcie de petits dessins de bandages et autres mignardises.

Le mieux, c'est encore d'attendre en se mettant le cerveau au ralenti.

Vendredi. Je ne me souviens plus. Il nous a fallu deux heures pour monter une vilaine cabane avec cinq ou six piquets et une toile si bien arrimée qu'un souffle de bactérie l'aurait emportée.

Voilà. C'était deux jours de "cours de perfectionnement" de la protection civile, exercice intercommunal. De la foutaise. Du matériel anachronique, des instructeurs bonasses mais pas pédagogues pour un rond (et se rendant probablement compte de la débilite et de l'incohérence des connaissances à transmettre. Enfin, j'espère...)

Il y a six ou sept ans, j'avais suivi un cours de la même eau. Le bon samaritain qui nous faisait la leçon était un champion, lui: il confondait veines et artères. Authentique...

A quoi toutes ces singeries riment-elles? Je n'en sais rien. Qui décide du contenu de ces "cours". Je n'en sais rien. Qui paye? Mystère. A quoi sert la protection civile? Mystère encore. "C'est pour intervenir en cas de catastrophe" a dit l'instructeur. Ah bon. Quelle catastrophe? "Un accident de chemin de fer". Quoi, les CFF ne sont pas équipés? "Ah! ça, j'en sais rien!" Ah bon.

Heureusement. Les trembles perdant leurs feuilles étaient magnifiques. Dans le brouillard.

Gil Stauffer